# TÉLÉTRAVAIL : METTRE EN PLACE ET FAIRE VIVRE UNE ORGANISATION « HYBRIDE » AU QUOTIDIEN

Référence : RH1

€ Tarif intra : nous contacter

Durée préconisée : 1 jour





#### **Public:**

Responsables des ressources humaines, dirigeants d'entreprise



### Prérequis:

Avoir mis en place le télétravail dans son entreprise ou avoir pour projet de le faire

# **Objectifs:**

- Sécuriser son dispositif de télétravail sur le plan juridique et organisationnel
- Onnaître tous les aspects à envisager pour mettre en place ce changement
- 🗹 Être en veille par rapport aux nouveaux modes d'organisation émergents

## **Programme:**

#### 1. Télétravail : cadre juridique

- État des lieux et prospective des différentes formes de télétravail et d'organisations hybrides
- Identifier les points de vigilance, les enjeux et les bénéfices
- Échanges sur les situations et enjeux de chacun

#### 4. Télétravail et risques professionnels en matière de santé et sécurité

- Prévention des TMS: information et formation des salariés
- AT/MP et télétravail
- Prévenir les situations d'isolement
- Risques liés à l'hyperconnexion
- RPS
- Harcèlement moral et sexuel
- · Conduites addictives

## 2. Les différentes étapes pour sécuriser son dispositif

- Consultation du CSE
- Accord d'entreprise et charte télétravail
- Accord écrit du salarié et avenant au contrat de travail
- Conditions d'accès et nondiscrimination

### 5. Accompagner le changement

- Communiquer auprès des salariés
- Impliquer et accompagner le management
- Transformer le modèle managérial

#### 3. Points de vigilance au quotidien

- Mise à disposition du matériel
- · Quelles conditions d'assurance ?
- Prise en charge ou non des coûts qui découlent de l'exercice du télétravail
- Confidentialité des données de l'entreprise
- Comment décompter et contrôler le temps de travail?
- Déménagement des collaborateurs